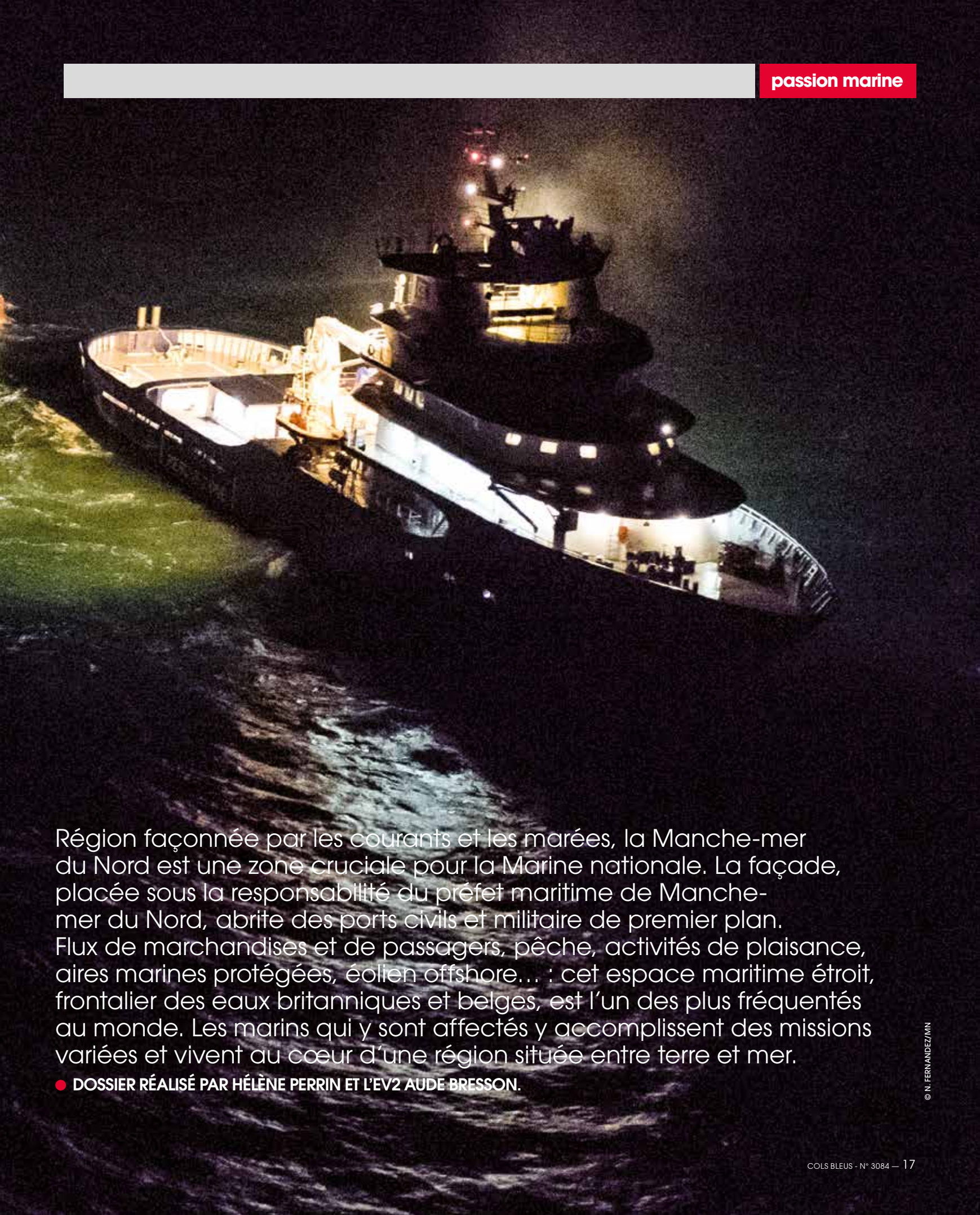


An aerial night photograph of a body of water. A boat is visible on the right side, illuminated by its own lights. In the center, a red buoy or marker is visible, surrounded by a circular area of water that appears to be lit up or has a different texture. The overall scene is dark, with the water reflecting some light.

MANCHE-MER DU NORD

•
Une région stratégique pour la Marine



Région façonnée par les courants et les marées, la Manche-mer du Nord est une zone cruciale pour la Marine nationale. La façade, placée sous la responsabilité du préfet maritime de Manche-mer du Nord, abrite des ports civils et militaires de premier plan. Flux de marchandises et de passagers, pêche, activités de plaisance, aires marines protégées, éolien offshore... : cet espace maritime étroit, frontalier des eaux britanniques et belges, est l'un des plus fréquentés au monde. Les marins qui y sont affectés y accomplissent des missions variées et vivent au cœur d'une région située entre terre et mer.

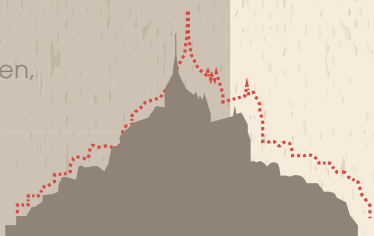
● DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE PERRIN ET L'EV2 AUDE BRESSON.

MANCHE - MER DU NORD

Une façade maritime clé

GÉOGRAPHIE

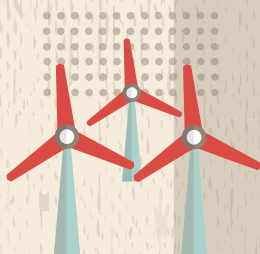
2 régions
 7 départements
 251 communes littorales
 45 ports (dont Le Havre, Dunkerque, Rouen, Boulogne-sur-mer, Calais)
 870 km de littoral, du Mont St Michel à la frontière belge
 Une région au cœur de l'Europe (Belgique, Royaume-Uni ...)



UN ENVIRONNEMENT CONTRAINT

Conditions météorologiques difficiles d'octobre à avril
 Forts marnages
 Très forts courants marins (Raz Blanchards notamment, courant le plus fort d'Europe)
 Nombreuses munitions historiques de la 2^{de} Guerre Mondiale notamment

DES SITES INDUSTRIELS ET ÉCONOMIQUES À ENJEUX



Grands ports
 5 sites nucléaires
 55 installations Seveso
 4 projets de parcs éoliens

LA MANCHE, «AUTOROUTE DE LA MER»

Près de 25% du trafic maritime mondial,
 17 millions de passagers,
 800 navires de pêche,
 134 000 navires de plaisance immatriculés (10% immatriculés en France)
 et 500 millions de tonnes de produits dangereux, transitent chaque année dans ce secteur.



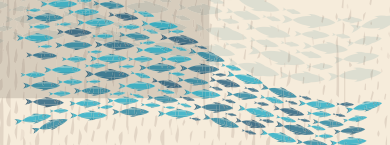
DES PORTS DE PREMIER PLAN

Boulogne-sur-mer : premier port de pêche français
Le Havre : premier port français pour les conteneurs et 2^e tous trafics confondus
Dunkerque : premier port français pour charbon et minerais
Calais : deuxième port européen de transport de passagers



UN PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

Riche écosystème marin
 Aires marines protégées
 Sites naturels (baie de Somme, baie du Mont St Michel)
 Sites historiques (plages du Débarquement)
 Fort ADN Marine



Manche-mer du Nord

Petite mer, grands enjeux

La Manche – mer du Nord est une zone clé pour la Marine nationale. Préfet maritime, commandant d'arrondissement et de zone maritimes de la Manche et de la mer du Nord, le vice-amiral d'escadre Philippe Dutrieux revient sur les spécificités et les opportunités propres à cette façade maritime.

COLS BLEUS : Quels sont les enjeux et problématiques maritimes en Manche – mer du Nord ?

VICE-AMIRAL D'ESCADRE PHILIPPE DUTRIEUX : Cette façade est, avant tout, un espace de circulation maritime aux conditions environnementales complexes. Le trafic entre l'Europe du Nord et le reste du monde y croise celui entre la France et le Royaume-Uni, faisant de cette zone, et du Pas-de-Calais en particulier, une des plus denses du monde. La zone se caractérise aussi par une concentration exceptionnelle d'activités socioéconomiques dont il convient d'organiser au mieux la cohabitation, tout en préservant la richesse des espaces naturels.

C. B. : Quelles sont les missions de la Marine nationale dans la région ?

VAE PH. D. : La sauvegarde de la vie humaine est ma priorité et dicte l'organisation des missions. Le Centre opérationnel de la Marine (COM), à Cherbourg, assure 24 h/24, 365 jours par an la sécurité en mer et la protection de nos côtes. Il coordonne un réseau parfaitement organisé, directement ou via les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross). L'activité a connu une nette augmentation cette année, liée au phénomène migratoire dans le Pas-de-Calais. La Marine contribue aussi à la sécurisation globale des approches maritimes. Elle participe à celle des ferries transmanche avec des équipes de protection et une capacité d'intervention immédiate de fusiliers marins en cas d'alerte. Enfin, au socle traditionnel des missions de service public, telles que la neutralisation des engins explosifs par le groupe de plongeurs démineurs, s'ajoutent des missions de surveillance de l'environnement marin ou de contrôle des pêches.

C. B. : De quels moyens disposez-vous pour les mener à bien ?

VAE PH. D. : Les moyens de la Marine lui permettent d'intervenir au large comme dans la bande côtière. Trois patrouilleurs de la Marine nationale et deux de la gendarmerie



maritime sont basés à Cherbourg, ainsi que le groupe de plongeurs démineurs et son bâtiment base, le *Vulcain*. Deux hélicoptères, un *Dauphin* et un *Caïman Marine*, effectuent essentiellement des missions de service public. La gendarmerie maritime arme, notamment, quatre pelotons de sécurité maritime et portuaire et quatre vedettes côtières. Deux remorqueurs de haute mer affrétés (*Abeille*) et un bâtiment d'assistance spécialisé dans la lutte antipollution affrété complètent le dispositif à la mer. Enfin, la chaîne sémaphorique veille, avec ses 14 unités, sur nos approches.

C. B. : Comment votre action s'articule-t-elle avec celle des autres acteurs ?

VAE PH. D. : Nous travaillons en étroite collaboration avec les administrations participant à l'action de l'État en mer : douane, affaires maritimes et sécurité civile, ainsi qu'avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), mais aussi, pour le volet renseignement, avec les forces de sécurité intérieure. Nous coopérons également étroitement avec nos voisins britanniques et belges.

C. B. : Comment se dessine le rôle de la Marine dans la zone à l'avenir ?

VAE PH. D. : À l'horizon 2030, un haut niveau de sécurité maritime et portuaire sera plus que jamais nécessaire pour conforter l'attractivité économique de la façade, véritable porte de l'Europe. La création d'une frontière en Manche, consécutive au Brexit, créera des besoins accrus de surveillance et de contrôle. Enfin, l'émergence prochaine de zones dédiées aux énergies marines renouvelables et le renforcement des zones de protection de l'environnement nécessiteront la mise en place de politiques transfrontalières et durables. Quatre projets de parcs éoliens totalisant une puissance de près de 2 GW sont déjà en cours de développement, avec les premiers travaux pour 2021. Si le développement de la filière hydrolienne en est encore, pour sa part, à un stade plus précoce, le Raz-Blanchard pourrait offrir une opportunité de développement commercial en la matière.

L'action de l'Etat en mer (AEM) et la défense maritime du territoire (DMT)

Veiller en permanence pour agir sans délai



© B. PLANCHAIS/MIN

Remorquage inédit : le 22 mars 2018, le cargo *Britannica Hav*, qui a chaviré et s'est renversé après une collision, va être pris en charge par le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage (RIAS) *Abelle Liberté*, avec le concours des plongeurs démineurs. Cette opération illustre l'accidentologie propre à la zone (509 opérations d'assistance aux navires en 2018) et la réactivité du dispositif Orsec¹ permanent.



© B. PAPIN/MIN

Le *Caïman Marine* du détachement 33F basé à Maupertus et le *Dauphin* de la Flottille 35F, basé au Touquet, sont souvent déployés pour des missions de recherche et de sauvetage (SAR). Ils peuvent également projeter les équipes d'évaluation et d'intervention (EEI) lors de missions Aned ou Polmar et les fusiliers marins pour des interventions en mer.



© N. FERNANDEZ/MIN

Deux marins du PSP *Flamant* effectuent un contrôle des pêches. La Marine participe également à la protection de l'environnement en veillant au respect des aires marines protégées. Ces missions se développent suite aux impulsions politiques et de la société civile en faveur de la protection des habitats et des espèces en mer et sur le littoral.

Pour la Marine, la particularité de la façade Manche-mer du Nord tient dans la multiplicité des missions qu'elle y accomplit au profit de l'action de l'État en mer (AEM). Aux côtés des cinq autres administrations et associations y participant, elle en est un acteur majeur, car forte de marins aux compétences multiples et de moyens seuls capables d'opérer en continuité depuis le littoral jusqu'à la haute mer.

UNE PRÉSENCE DE L'ÉTAT PARTICULIÈREMENT SOLICITÉE

Cette zone maritime, extrêmement complexe de par des conditions naturelles difficiles (étroitesse, forts courants, vents violents, marées importantes) est rendue plus propice encore aux incidents et accidents par la forte concentration de ses usagers aux intérêts divers et parfois difficiles à concilier. Afin de garantir la liberté de navigation et le bon respect des usages d'une mer empruntée chaque année par 17 millions de passagers et 60 000 navires dans les deux dispositifs de séparation du trafic (DST), le préfet maritime peut s'appuyer sur les moyens de la Marine pour des missions relevant de l'action de l'État en mer : sauvegarde des personnes et des biens, police des pêches et protection de l'environnement notamment. Trois patrouilleurs de service public (PSP) et deux patrouilleurs côtiers de gendarmerie maritime (PCG), ainsi que les quatre vedettes côtières de gendarmerie maritime et les brigades de surveillance du littoral (BL), mais également des avions, participent à ces missions et permettent, pour les bâtiments, d'assurer en permanence une alerte à six heures.

Focus Polmar

Si la Marine participe activement aux missions du dispositif Orsec¹, elle est plus particulièrement en charge de la coordination des moyens de lutte contre une pollution maritime (Polmar). Pour cela, elle dispose d'un bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) dédié à ce type de lutte, mais aussi de moyens prépositionnés du centre d'expertises pratiques de lutte antipollution (Ceppol), composés de barrages flottants et d'un système de pompage des hydrocarbures en mer. Ces moyens, basés à Cherbourg, peuvent être déployés aux côtés de ceux d'autres administrations, dans un délai très court. Une nappe d'hydrocarbures résultant par exemple d'une collision au large entre deux navires atteindrait en effet la côte en quelques heures seulement.

¹ L'organisation de la réponse de sécurité civile (Orsec) maritime permet de réagir à tout événement survenant en mer. Elle regroupe le contrôle du trafic maritime en cas d'obstruction à la navigation, l'assistance aux navires en difficulté (Aned), le sauvetage en mer (SAR), la lutte contre une pollution maritime (Polmar) et, exclusivement pour la Manche-mer du Nord, la surveillance en cas d'incident nucléaire maritime.

DÉFENDRE NOS APPROCHES MARITIMES

Dans cet espace resserré, à cinétique rapide et dont le littoral accueille quatre centrales nucléaires, 55 sites Seveso et des ports parmi les plus importants de France, tels que Le Havre ou Dunkerque, la défense maritime du territoire (DMT) est une priorité. Il convient de pouvoir détecter et contrer toute activité de déstabilisation en ou depuis la mer, comme les menaces terroristes et activistes ou les trafics illicites. Cette mission, dévolue aux militaires, est confiée aux patrouilleurs et aux hélicoptères, qui travaillent en étroite collaboration avec la chaîne sémaphorique, aux pelotons de sûreté maritime et portuaire (PSMP) et à la compagnie des fusiliers marins de Cherbourg. À cela s'ajoutent les interventions de neutralisation d'engins explosifs, conduites par le groupe de plongeurs démineurs (GPD) de la Manche-mer du Nord, et nécessaires pour assurer la sécurité maritime d'une mer qui fut un des principaux théâtres de la Seconde Guerre mondiale.



Une unité de la gendarmerie maritime surveille l'arrivée d'un paquebot au port de Cherbourg. Chargée de faire face sans délai aux événements relevant de sa compétence et de s'opposer aux menaces provenant de la mer, la gendarmerie maritime participe également, avec les fusiliers marins, à la sûreté à bord des navires à passagers.

© O. NICOLAS/MN

Focus

Les sémaphores

Si la Marine participe activement aux missions du dispositif Orsec (voir note page 20), les 14 sémaphores de la façade, armés par des marins de spécialité guetteur-sémaphoriste, constituent les yeux et les oreilles des entités chargées de surveiller l'activité maritime, au premier rang desquelles les deux centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) de la façade : les Cross Jobourg et Gris-Nez. Ces sémaphores participent aussi bien à l'AEM qu'à la DMT en assurant une veille au profit de la sauvegarde des biens et des personnes, parfois un relai radio auprès des Cross lors d'opérations de sauvetage, une surveillance des pêches et de l'environnement par la détection d'irrégularité dans les mouvements des bateaux ou l'aspect de la mer. Ils peuvent également relayer des informations utiles aux usagers de la mer, comme la météo ou des consignes de sécurité. Ils sont enfin des acteurs essentiels de la surveillance des approches maritimes et de la lutte contre les trafics illicites. Ils collectent l'ensemble des mouvements en mer pour créer une base de données utile aux enquêteurs ou permettant de détecter plus rapidement une anomalie et ainsi d'agir au plus tôt en cas d'incident.



© N. FERNANDEZ/MN

Témoignage

Quartier-maître Camille, opérateur à la vigie du Homet

Petite-fille de marin-pêcheur, je me suis engagée en 2017 après une préparation militaire et un bac pro commerce et ai été affectée ici à l'issue de ma formation. Au départ, je souhaitais embarquer, mais au bout de deux ans d'affectation ici, j'ai pris goût aux missions et me dirige finalement vers un BAT guetteur-sémaphoriste. C'est un métier très intéressant, car nous avons le premier contact avec le navire ! Nous sommes les yeux des Cross, du centre opérationnel de la Marine (COM) et, du coup, d'un peu tout le monde. Ici, à la vigie, on veille également à la sécurité du port militaire de Cherbourg. Par la suite, j'aimerais rester sur la façade Manche-mer du Nord.



© A. BRESSON/MN

Cherbourg

Un esprit d'équipage au service des opérations

« La base navale garantit la disponibilité technique et la capacité des navires à appareiller, ce qui conditionne la réussite des missions de l'action de l'État en mer », indique le capitaine de vaisseau Pouliquen, commandant la base navale (BN) de Cherbourg. Le premier soutien apporté aux unités par la base est, tout d'abord, celui du service des moyens portuaires (SMP). Ces derniers sont chargés de la mise en œuvre de remorqueurs et de pousseurs pour aider à l'appareillage ou à l'accostage des bâtiments, et assurent également les manœuvres des portes de bassins de la BN comme de la partie dédiée à la direction générale de l'armement (DGA). Les ateliers militaires de soutien (AMS), placés sous tutelle métier du service logistique de la Marine, apportent, eux, une réactivité essentielle face aux imprévus que peuvent connaître les unités, ainsi qu'une réelle expertise grâce à leur connaissance approfondie des bâtiments qui œuvrent sur l'ensemble de la façade. La gendarmerie maritime, déployée de Granville à la frontière belge, bénéficie, par exemple, de ce soutien lorsqu'elle a besoin d'effectuer des travaux de réparation.

L'ACCUEIL DU MARIN ET DE SA FAMILLE

En lien avec l'unité de soutien des infrastructures de la Défense (Usid) de Cherbourg, de nouveaux bureaux et hébergements ont été construits ou sont en projet de construction pour accueillir à terme les doubles équipages. D'autres ont été modernisés pour améliorer la qualité de vie des marins conformément au plan hébergement de la Loi de programmation militaire 2019-2025. De nombreux services sont

également mis à la disposition des marins et de leurs familles pour faciliter leur arrivée et leur quotidien. Cherbourg a été, par exemple, la première base navale à avoir mis en place un pôle Atlas, qui agrège un ensemble de services. Un deuxième a été créé à l'extérieur de la base, destiné, lui, aux familles. À Cherbourg, il existe une dynamique très forte d'intégration familiale. Elle commence avant même l'arrivée du marin. Chaque nouvel affecté est tout d'abord informé par e-mail des prestations disponibles à Cherbourg ou, encore, des procédures pour obtenir un logement... Vient ensuite la soirée des nouveaux arrivants, à la Cité de la mer en présence du maire de Cherbourg qui permet de présenter toutes les prestations proposées au sein de la base de Défense : l'antenne du centre médical et le service de psychologie appliquée (SLPA) qui ouvrent par exemple leurs portes aux familles le mercredi après-midi, les berceaux réservés auprès des crèches conventionnées pour les enfants des marins... Enfin, un effort significatif est fait au profit des marins célibataires géographiques : une vingtaine de studios avec kitchenette ont été construits au sein du cercle Chantereyne et des navettes sont mises en place à destination de Brest et Lorient. Comme la pratique du sport reste un élément essentiel de la préparation opérationnelle et de l'épanouissement du marin, la base accueille désormais un « city stade » au niveau des hébergements et les marins peuvent aussi profiter des installations sportives en heures non ouvrables. L'esprit d'équipage est enfin entretenu grâce au sport à travers divers challenges sportifs internes et franco-britanniques, dont le challenge féminin de rugby Violette Szabo.



La base navale de Cherbourg.

© P. DESPLATS/INN



À l'occasion de la Journée du marin, les familles découvrent les métiers de la base navale.

© B. PLANCHAIS/INN



Du nom de la résistante franco-britannique et membre du SEO (*Special Operations Executive*) qui fut déportée et exécutée en 1945, le challenge commémoratif Violette Szabo oppose depuis deux ans l'équipe féminine du rugby-club de la Marine nationale à son homologue de la *British Army*.

© N. FERNANDEZ/INN

Info +

La Marine se met au vert

La base navale de Cherbourg a reçu, le 29 octobre, un premier chaland multimissions à propulsion hybride, l'*Araignée*. Une de ses missions sera de participer à la surveillance de l'environnement.

Une base sensible

En garantir la sûreté et la protection



© C. HUGÉ/MIN

Le 12 juillet 2019, Emmanuel Macron, président de la République, inaugure à Cherbourg le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Suffren*, sorti du chantier de Naval Group.



© B. PAPIN/MIN

Deux fusiliers marins partent en patrouille nautique depuis le bassin protégé.

La base navale de Cherbourg rassemble différentes activités, sensibles pour la plupart. Elle a également sous sa responsabilité un dépôt de carburant et un autre de munitions qui ne dépendent pas du service des essences des armées (SEA) ni du service interarmées des munitions (Simu). Son site est aussi celui de la construction des sous-marins à propulsion nucléaire, à proximité immédiate du port militaire. Une zone, confiée à la DGA, est enfin dédiée à la première phase de démantèlement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de première génération et des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de classe Rubis.

UN DISPOSITIF DE PROTECTION

Pour protéger la base et les activités qu'elle abrite, les marins assurent un système de garde armée aux deux portes terrestres principales et constituent, selon les besoins, une brigade de protection. Les fusiliers marins réalisent en permanence des patrouilles terrestres et nautiques. La gendarmerie maritime effectue, quant à elle, des contrôles dissuasifs de véhicules aux

portes de la base. Enfin, s'il faut relever le niveau de protection, la base navale peut en appeler à un autre dispositif, relevant, lui, du commandement de la zone et de l'arrondissement maritimes de la Manche et de la mer du Nord (Comnord).

GARANTIR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Au sein des infrastructures accueillant les activités de construction et de démantèlement des sous-marins nucléaires, les procédures et les systèmes de redondance¹ visent à minimiser le risque d'accident. Si les ingénieurs de la DGA veillent au bon respect des mesures de sûreté sur les lieux des travaux, eux-mêmes sont astreints au contrôle de l'autorité de sûreté nucléaire de Défense (ASND) dont l'accord est nécessaire à la levée de certains points d'arrêt dans le déroulement des essais. En complément de ces mesures de précaution, il est essentiel d'entraîner les différents acteurs concernés à réagir en cas d'accident : c'est l'objectif du plan d'urgence interne² (PUI) auquel participe activement la compagnie des marins-pompier de Cherbourg.

1- Système qui permet de compenser la défaillance d'un élément.

2- PUI : plan d'urgence interne. Il est établi et mis en œuvre par l'exploitant responsable d'une installation nucléaire. Le plan d'urgence interne a pour objet d'une part de protéger le personnel travaillant sur le site nucléaire en cas d'incident ou d'accident, et d'autre part de limiter les conséquences de l'événement à l'extérieur du site nucléaire.

Focus

Le Lasem

Le laboratoire d'analyses, de surveillance et d'expertise de la Marine (Lasem), service dépendant de la base navale, est chargé entre autres d'assurer la surveillance des installations nucléaires de la Marine dans le but de vérifier que leurs activités n'ont pas d'impact significatif sur l'environnement. Pour cela, ce sont plus de 1 700 prélèvements qui sont effectués chaque année sur différents points des milieux terrestre, atmosphérique et marin du site, ainsi que 2 500 mesures.



© A. BRESON/MIN

Témoignage

Premier maître Nicolas, responsable risque technologique de la compagnie des marins-pompier

Ici, outre les risques d'ordre industriel, maritime ou portuaire, le plus important reste le risque d'événement à caractère radiologique. En cas d'incident, nous sommes les premiers à intervenir ; notre objectif est de réaliser un zonage et de faciliter le travail des secours. Aussi notre effectif est-il dimensionné en fonction de cet impératif : pouvoir armer le PUI, quelles que soient les autres interventions sur lesquelles nous pouvons être projetés dans le même temps, et dont le nombre varie entre 550 et 700 par an. Toute personne qui monte dans le fourgon incendie doit donc être capable aussi bien de travailler sur un feu urbain ou industriel que d'intervenir sur un risque radiologique.

Cherbourg À l'école de la mer



© B. PLANCHAIS

En déplacement à Paris en juin 2018, les mousses de la filière Morestau de Cherbourg avec le chef cuisinier Thierry Marx, parrain de la promotion, dans son école « Cuisine mode d'emploi ».

Mousse, matelot bureautique, gestionnaire des ressources humaines, cuisinier et maître d'hôtel, technicien en radioprotection, atomicien sur sous-marin nucléaire d'attaque... Le site de Querqueville, qui regroupe l'École des fourriers, l'École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA) et le groupe des écoles de formation initiale de la Marine, est un pôle clé de formation initiale et continue.

FORMER LES ATOMICIENS DE LA MARINE

L'EAMEA assure la formation des ingénieurs en génie atomique dans les domaines de la propulsion navale et des armes nucléaires. Elle dispense également des enseignements de sécurité nucléaire. Outre les officiers des trois armées et de la gendarmerie nationale, l'école forme des officiers marins et des sous-officiers.

L'ÉCOLE DES FOURRIERS

Installée depuis 2002 dans l'ancien site du Centre d'instruction navale, l'École des fourriers est une école du service du commissariat des armées à caractère interarmées. Elle forme, notamment :

- des militaires de l'armée de Terre, de la Marine et de l'armée de l'Air aux métiers de l'administration et de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines et du secrétariat ainsi qu'à ceux de la restauration et de l'hôtellerie;
- les spécialistes de la restauration de la gendarmerie nationale.

4 000 élèves et stagiaires, civils et militaires, répartis sur 300 sessions, passent chaque année entre ses murs.

MOUSSES ET MATELOTS

La formation des quartiers-maîtres et matelots de la flotte s'effectue, selon leur spécialité, au sein de différents sites (Saint-Mandrier, Hyères, Lorient, Cherbourg...). Celui de Cherbourg assure chaque année la formation d'environ 700 élèves. Depuis 2016, le Groupement des écoles de formation initiale de Cherbourg accueille annuellement une promotion d'une cinquantaine de mousses. Programme, pédagogie, progression : l'enseignement dispensé dans cette antenne est le même que sur le site brestois de l'École des mousses.



© N. FERNANDEZ

Le capitaine de frégate Régis, commandant en second de l'EAMEA, félicite le major de promotion, lors de la cérémonie de fin de cours de l'École des matelots, à Querqueville, le 11 janvier 2019.

Témoignages Second maître Alexandre Élève à l'EAMEA



© EAMEA

Mécanicien formé à l'École de maistrance, titulaire d'un BTS mécanique et automatisme, j'ai effectué après mon brevet d'aptitude technique (BAT) trois embarquements sur sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) nouvelle

génération, au pupitre machine, puis comme rondier. Désireux de travailler sur la conduite des chaufferies nucléaires, j'ai choisi le cursus atomicien, sanctionné par une licence pro reconnue dans le civil. Après cinq mois pour préparer le brevet supérieur (BS) à Toulon, j'ai rejoint l'EAMEA pour huit mois de cours théoriques, dispensés par des professeurs civils et des instructeurs militaires motivés et motivants, qui assurent les remises à niveau nécessaires en maths et en physique en début de formation. À l'EAMEA, j'ai particulièrement apprécié les deux semaines d'échanges avec les ingénieurs de TechnicAtom, qui conçoivent les réacteurs des sous-marins et les trois semaines passées sur simulateur, qui ont permis de mettre en application la théorie. Avant de retrouver Brest et ses SNLE, il me reste encore cinq mois

Quartier-maître de 1^{re} classe Margaux Élève à l'École des fourriers



© MN

J'ai intégré la Marine en 2014 comme agent polyvalent de restauration, dans la filière matelot de restauration (Morestau), qui permet de se familiariser avec les différents métiers de la cuisine. Sélectionnée au BAT Gecoll (gérant

d'établissement de restauration collective) l'an dernier, j'ai rejoint cette année l'École des fourriers pour deux mois de tronc commun et quatre mois de formation spécifique à ma spécialité.

Coopération et partenariats

Une façade maritime ouverte sur le monde

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Dans la zone maritime Manche-mer du Nord, les unités et les états-majors de la Marine et du préfet maritime entretiennent une coopération régulière avec leurs partenaires des nations voisines. Les interactions à la mer et les exercices d'opportunités que constituent les exercices conjoints (Passex) avec les unités britanniques, belges et néerlandaises sont des occasions régulières de renforcer l'interopérabilité et les relations entre des unités des forces d'action navale et de l'aéronautique navale et leurs homologues. La coopération se structure aussi en amont, dans le cadre de l'action de l'État en mer.

Ainsi, sous coordination du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, la Marine est présente dans différentes instances, qui débouchent sur des coopérations régulières (sauvetage de personnes, assistance à navire en difficulté) :

- réunions bisannuelles de l'Anglo-French Accident Technical Group (AFATG) dans le cadre du « Plan d'intervention franco-britannique en cas de sinistre en Manche », autrement appelé Mancheplan. Ces réunions AFATG sont coprésidées par la France (préfet maritime) et le Royaume-Uni (*Maritime and Coastguard Agency - MCA*). La Belgique, l'Irlande et les gouvernements des îles anglo-normandes y participent en tant qu'états observateurs;
- réunions bisannuelles du *North Sea Channel Meeting Group (NSCMG)*, qui rassemblent deux fois par an les directeurs et des opérateurs des

garde-côtes britanniques, belges, néerlandais et allemands autour des questions de sûreté et de sécurité maritimes;

- réunions des États signataires de l'accord de « coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer du Nord par les hydrocarbures et autres substances dangereuses », dit Accords de Bonn, et participation occasionnelle aux exercices associés.

RAYONNEMENT ET LIEN ARMÉES-JEUNESSE

En Manche-mer du Nord, l'ancrage local de la Marine nationale est très fort et les nombreux lieux de mémoire contribuent à faire vivre le lien Armées-Nation.

La Marine y mène, en outre, des actions ciblant spécifiquement les publics les plus jeunes, à travers des préparations militaires Marine (PMM), des classes de défense et sécurité globale et des actions auprès des écoles, des collèges et des universités. Outil de rayonnement et de recrutement incontournable dans ce territoire au tropisme marin marqué, les PMM de Cherbourg, Caen, Le Havre, Rouen, Amiens, Compiègne, Dunkerque et Lille offrent chaque année à plus de 250 jeunes, âgés de 16 à 21 ans et de tous niveaux scolaires, l'opportunité de découvrir la Marine nationale et ses métiers. Les classes de défense et sécurité globale mises en place dans plusieurs établissements scolaires et parrainées par des unités de la Marine permettent, à travers des enseignements interdisciplinaires, de sensibiliser les collégiens aux valeurs républicaines, à la sécurité environnementale de leur territoire, à son



© P. DESPLAT / MN

Évolution tactique entre les patrouilleurs de service public *Flamant* et *Pluvier*, et le patrouilleur britannique *Tyne* (P281), le 14 décembre 2018, au large de Cherbourg-en-Cotentin.



© P. DESPLAT / MN

Cérémonie de remise du fanion de la PMM de Caen-Épron, à Épron le 10 novembre 2019.

patrimoine... La Marine a également tissé des liens avec l'Université de Caen, dont un des enseignants-chercheurs est réserviste citoyen : conférences, intervention dans le cadre du module de cours *Changements sociétaux et mondialisation* pour exposer l'action de l'État en mer

aux étudiants de licence de géographie, d'histoire et d'économie, participation à la rédaction d'un ouvrage universitaire sur les bases navales et infrastructures maritimes, conférences...

LA MARINE NATIONALE EN MANCHE-MER DU NORD

Pour mener à bien ses missions en Manche-mer du Nord, la Marine dispose de moyens terrestres, maritimes et aériens performants répartis sur l'ensemble du territoire depuis la frontière belge jusqu'au Mont Saint-Michel. Des sémaphores implantés tout le long du littoral aux pelotons de sûreté maritime et portuaires en passant par la base navale de Cherbourg, tous concourent à garantir la sécurité, la souveraineté et la protection de l'espace maritime français.





© C. NORMAND / MIN